

Valorisation des berges du lac Léman à Maxilly et Neuvécelle avec géonattes prévégétalisées (74)

Dans un objectif de valorisation et de renaturation de leurs berges, les communes de Neuvécelle et Maxilly ont réalisé des travaux d'ampleur pour l'aménagement des rives du lac entre les 2 communes, en bordure de la D1005.

Ces travaux ont permis de gagner près de 2,6 hectares sur le lac grâce à la réalisation de 10 000 m³ de remblais. Afin de contrôler l'érosion menaçant la départementale, des digues en enrochements ont été réalisées. Elles protègent l'espace gagné sur le lac de l'impact des vagues et servent de points d'appui aux galets charriés par les vagues et les courants. Ainsi, une zone humide d'environ 2 000 m² a été créée entre ces digues et la départementale.

A terme, cette zone humide servira d'habitat à l'avifaune du lac et permettra l'épuration naturelle des eaux de ruissellement de la route départementale.

L'entreprise Pernollet Paysages en charge de cet aménagement, nous a commandé pour ce chantier environ 600 m² de géonattes prévégétalisées d'hélophytes avec des espèces basses et fleuries typiques de zones humides, ainsi que plus de 1 900 maxi-mottes de *Phragmites australis* pour la création de la roselière qui participera au traitement des eaux de ruissellement. AquaTerra Solutions est fière d'avoir pu livrer ce chantier d'ampleur apportant à ces berges une valeur écologique immédiate et un nouveau visage.

Maître d'ouvrage : Mairie de Neuvécelle et Maxilly

Mise en œuvre : Pernollet Paysages (74)

